



Dième

Mairie de DIÈME
10 Route de Pepy
69170 Dième

COMMUNE DE DIÈME
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE Du 05/06/2026 à 20h00.

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DIÈME étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Hubert ROCHE.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 8
- votants : 8
- absents : 3

Etaient présents :

FLEURY Amélie, POIZAT Nathalie, CHERMETTE Aurélie, TERRAILLON Estelle, PLANUS Franck, MARTIN Clarisse, BERNARD Patrick ;
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Etaient absents ou excusés :

BARTHELEMY Sébastien, GRAND Thomas, PLANUS Jérôme.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121.17 du code Général des Collectivité Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame FLEURY Amélie est désignée pour exercer cette fonction.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil, en date du 07 mai 2026. Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

Ordre du jour de la séance :

- 2026-22 : Délibération désignation des délégués pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.
- 2026-23 : Délibération désignation des conseillers des représentants de la commission d'appel d'offre.
- 2023-24 : Délibération désignation des conseillers des représentants de la commission de service public pour les procédures de la commande publique.
- 2026-25 : Délibération désignation des membres représentants de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest.

1-DELIBERATION 2026-22 : OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR CONSTITUER LE COLLEGE ELECTORAL DES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026 .

Mesdames, Messieurs,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Dieme sera le suivant :

- 1 délégué à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

Résultats du scrutin

- Délégué 1 : *Hubert, ROCHE, 8 voix*
- Suppléant 1 : *Patrick, BERNARD, 8 Voix*
- Suppléant 2 : *Nathalie, POIZAT, 8 Voix*
- Suppléant 3 : *Amélie, FLEURY, 8 Voix*

2-DELIBERATION 2026-23 : OBJET : RENOUELEMENT DE LA CAO DE LA COMMUNE DE DIEME :

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à l'élection des membres (hors président) de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat, au scrutin secret au moyen d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

1 seule liste présente.

Après avoir procédé au vote, le conseil municipal a élu comme membres de la CAO :

En tant que TITULAIRES :

- Amélie FLEURY
- Franck PLANUS
- Clarisse MARTIN

En tant que SUPPLEANTS :

- Aurélie CHERMETTE
- Thomas GRAND
- Sébastien BARTHELEMY

3 -DELIBERATION 2026-24 : OBJET : RENOUELEMENT DE LA CDSP DE LA COMMUNE DE DIEME :

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à l'élection des membres (hors président) de la commission de service public pour les procédures de la commande publique pour la durée du mandat, au scrutin secret au moyen d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

1 seule liste présente.

Après avoir procédé au vote, le conseil municipal a élu comme membres de la CDSP :

En tant que TITULAIRES :

- Amélie FLEURY
- Franck PLANUS
- Clarisse MARTIN

En tant que SUPPLEANTS :

- Aurélie CHERMETTE
- Thomas GRAND
- Sébastien BARTHELEMY

4-DELIBERATION 2026-25 : OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIE :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien,

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien du 28 mai 2026 relative à la création des commissions thématiques,

Considérant la nécessité d'assurer la représentation de la commune dans les différentes commissions intercommunales,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune doit désigner des membres représentants aux commissions de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, créées comme suit :

- **Développement économique et ruralités : commerce, artisanat, agriculture**
Titulaire : PLANUS Franck
Suppléant : PLANUS Jérôme
- **Transitions énergétiques, développement durable et cycle de l'eau**
Titulaire : PLANUS Franck
Suppléant : CHERMETTE Aurélie
- **Voirie et mobilités :**
Titulaire : FLEURY Amélie
Suppléant : MARTIN Clarisse
- **Économie circulaire et valorisation des déchets**
Titulaire : PLANUS Franck
Suppléant : GRAND Thomas
- **Habitat et aménagement du territoire, politique de la ville, santé et jeunesse**
Titulaire : FLEURY Amélie
Suppléant : TERRAILLON Estelle
- **Tourisme, culture et équipements sportifs**
Titulaire : FLEURY Amélie
Suppléant : CLARISSE Martin
- **Finances, ressources humaines, numérique, mutualisation et communication**
Titulaire : FLEURY Amélie
Suppléant : POIZAT Nathalie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de désigner les membres ci-dessus,

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

Fait à Dieme, le 19 juin 2026

Le secrétaire de séance
Amélie FLEURY



Le Maire
Hubert ROCHE



